

IDENTIFIER, PRÉVENIR ET SE PROTÉGER DU RISQUE INCENDIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA077	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1320,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 12/12/2024 au 13/12/2024

OBJECTIFS

- Caractériser les risques assurantiels (nature du risque qualité du risque vulnérabilité du risque).
- Analyser la vulnérabilité des entreprises.
- Préconiser des moyens de protection efficaces permettant de réduire le risque dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Des cas pratiques de vérification de risques incendie illustreront l'exposé du formateur.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Identifier les risques incendie de l'entreprise
 - 1. Triangle du feu
 - 2. Modes de propagation du feu
 - 3. Exagone de l'explosion
 - 4. Liquides inflammables
- B. Évaluer les risques incendie
 - 1. Déterminer les faits générateurs
 - 2. Rechercher les points dangereux particuliers
 - 3. Définir et localiser les points névralgiques
- C. Recenser les différents moyens de prévention et de protection incendie
 - 1. Moyens de prévention existants et leur adéquation avec les risques et les parades
 - 2. Mise en oeuvre des mesures de protection incendie
 - 3. Savoir lire les rapports de vérification incendie et les préconisations
- D. Plan de survie
 - 1. Plan d'urgence
 - 2. Plan marketing
 - 3. Plan de sauvetage du marché
 - 4. Plan de redémarrage

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats risques industriels
Risk managers
Conseillers clientèle
Courtiers
Agents généraux
Préventeurs
Ingénieurs vérificateurs
Managers techniques

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA145

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1320,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 30/06/2024 à 17:27